

Paris, le 4 septembre 2012

La Directrice

NOTE
sur les « assises FLAM »

Les « assises FLAM » (Français Langue Maternelle), organisées par l'AEFE au Palais du Luxembourg le 25 juin 2012, ont réuni pour la première fois les élus, les principaux partenaires institutionnels (MAE, OIF, CIEP, délégation générale à la langue française et aux langues de France du MEN) et des associations venues du monde entier (notamment d'Italie, d'Algérie, de Chine, des Etats-Unis et du Mexique).

Le compte-rendu synthétique ci-joint reprend les propositions formulées dans les ateliers thématiques. Elles ont été reclassées par ordre décroissant de fréquence et d'occurrences. Le chiffre indique le pourcentage global exprimé autour de cette proposition. En gras, la demande majoritaire exprimée à l'intérieur même de cette entrée lorsqu'elle concerne l'AEFE.

Les propositions opérationnelles en pièce jointe ont été présentées le 4 septembre devant la commission des affaires culturelles, de l'enseignement et de l'audiovisuel de l'Assemblée des Français de l'étranger.

Anne-Marie DESCÔTES

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

1. FINANCEMENT

- 1. Plus de visibilité/transparence/explicitation dans les critères/standards d'attribution et dans leur communication. Présentation rigoureuse de la comptabilité par l'AEFE. (+90%)**

(Application uniforme /rigoureuse des critères définis/souplesse d'application et modulation en fonction des contraintes locales/faire du cas par cas.)

- 2. Aide/conseils/accompagnement dans la recherche assidue/précoce/ systématique de financement locaux/externes/alternatifs, de sponsors/entreprises françaises : définitions de contributions des familles plus élevées pour le départ. Préparation à la relève de la contribution AEFE. « projections financières et ROI tout faits »**

- 3. Dégressivité plus souple (près de 100%).**

- **La 1^{ère} année un forfait pour équipement. Base de la dégressivité la 2^{ème} année avec maintien à l'identique la 3^{ème} année et dégressivité au-delà.**
- **Deux premières années identiques et substantielles, la dégressivité plus marquée à partir de la 3^{ème} année**

(Cela irait dans le sens « programme de consolidation »).

*Durée moins longue (3ans) sans dégressivité et sommes plus importantes accordées. Durée plus longue (7ans) avec dégressivité progressive de 50% à 10% à partir de la 3^{ème} année)
Subvention croissante et au ratio d'élèves français/d'élèves inscrits.*

- 4. Simplification du dossier demande subvention. Accuser réception du dossier. (+50%)**

- 5. Contrôle de l'utilisation de la subvention par l'AEFE / Mettre le poste diplomatique dans le rôle d' « inspecteur » de gestion sur la base des critères AEFE. VIA au SCAC chargé de la gestion des groupes FLAM. Former des agents au SCAC pour aider à remplir les dossiers.**

- 6. Mutualisation de certaines charges au niveau régional (espaces, assurances). Locaux gratuits. Mise à disposition gratuite des locaux AEFE. (- de 10%)**

- 7. Bourse aux élèves sur critères sociaux, aide aux familles en difficulté, coûts plancher pour les familles. Présence d'élus à la commission d'attribution. Dossiers à faire en mai. Lenteur d'attribution ou de reversement par les postes. Financement UE ou OIF. Programme d'utilité publique ?**

(Les propositions figurant à cette rubrique représentent moins de 5% des demandes exprimées, certaines même n'apparaissant que deux à trois fois.)

2. VISIBILITE - SYNERGIE

- 1. Logo/Label/estampille/ « marque déposée FLAM » (100%). Attribution chaque année de subvention d'une « vignette datée: FLAM 2012 ». Charte graphique commune. « Labellisation » FLAM à l'issue des 5 ans.**

2. **Site FLAM AEFE institutionnel et sites FLAM locaux associatifs (100%).** *Site internet commun. Website spécifique. Plateforme interactive. FAQ. Portail d'accès sites locaux pour travail collaboratif.*
3. **Personne contact FLAM AEFE (75%).** *Interlocuteur identifié à l'AEFE et un autre au SCAC. Personne-ressource FLAM AEFE. « Capitaine FLAM AEFE »*
4. **Attestation/certificat appartenance FLAM par AEFE ou SCAC (50%)**
5. **Regroupements locaux, nationaux, régionaux pour mutualisation expériences, ressources, infos. (+ de 50%)**
6. Appui, soutien des ambassades et consulats pour promotion diffusion FLAM. Aide à la mise en œuvre. Newsletters. Répertoire des FLAM avec coordonnées à disposition des familles. Etre associées systématiquement aux grandes opérations de la Francophonie. Partenariat TV5 Monde.

(Moins de 15% des propositions)

7. Pérenniser la relation avec les associations au-delà des 5 ans de subvention.
8. Assurer un suivi de qualité par AEFE. Intégrer FLAM dans les plans Ecoles.

3. APPUI - CONSEIL - RESSOURCES

1. **Site collaboratif/ de qualité/ portail interactif/ internet spécialisé pour mise en lignes de sites, bibliographie, ressources pédagogiques FLE, bilingue du CIEP, CNED, etc. (près de 100%)**
2. **Vade mecum de bonnes pratiques pour créer, développer, assurer l'autonomie d'un programme FLAM, dossier complet AEFE téléchargeable création FLAM (80%)**
3. Examen, certification, attestation « reconnaissance d'un niveau acquis FLAM hors DELF/DALF ». Guide du bon usage CNED, Institut français et certifications existantes du CIEP. (50%)
4. **Formation des intervenants FLAM en didactiques du français/ formation à distance/ formation diplômantes DELF prim et junior. « Formation ciblée soutenue par l'AEFE pour animateurs et intervenants FLAM » (50%)**
5. Appui des postes diplomatiques en formations, documents, outils.
6. Appui et conseils juridique dispensés par les postes diplomatiques

(Moins de 10%)

7. Etendre FLAM à toute la Francophonie. Orienter vers un statut d'école homologuée. Obligation à l'AEFE du soutien des IEN, CE et PRF. Obligation pour l'AEFE de mise à disposition gratuite de ses locaux.
8. Référentiel FLAM unique// Maintenir richesse et diversité.

PROPOSITIONS OPERATIONNELLES

1. FINANCEMENT

1. Communiquer précisément les critères d'attribution.
Rassurer sur l'existence d'une présentation rigoureuse de la comptabilité par l'AEFE.
2. Mettre en place une dégressivité plus souple.
Arbitrer entre les deux formules le plus souvent demandées :
 - La 1^{ère} année, un forfait pour équipement. Base de la dégressivité la 2^{ème} année avec maintien à l'identique la 3^{ème} année et dégressivité au-delà ;
 - Deux premières années identiques et substantielles, une dégressivité plus marquée à partir de la 3^{ème} année.
3. Simplifier la présentation du dossier de demande de subvention et accuser réception du dossier.

2. VISIBILITE -SYNERGIE

1. « Marque déposée FLAM » : attribution chaque année de subvention d'une vignette datée et maintien de la « marque » FLAM à l'issue des 5 ans sans date.
2. Site FLAM AEFE institutionnel et sites FLAM locaux associatifs nettement distincts.
3. Donner le nom de la personne contact FLAM à l'AEFE.
4. Organiser des regroupements locaux, nationaux, régionaux pour la mutualisation d'expériences, de ressources et d'informations.
5. Modalités de maintien de la relation avec les associations au-delà des 5 ans de subvention.

APPUI - CONSEIL - RESSOURCES

1. Site spécialisé pour mise en lignes de sites, bibliographie, ressources pédagogiques FLE, bilingue du CIEP, CNED, etc.
2. *Vade mecum* de bonnes pratiques pour créer, développer un programme FLAM, avec un dossier complet AEFE téléchargeable pour création FLAM
3. Bon usage des certifications existantes du CIEP.
4. Elaboration par l'AEFE d'une convention avec le CIEP visant à proposer des formations spécifiques aux intervenants FLAM (en didactiques du français/ formation à distance/ et des formations diplômantes DELF prim et junior).